

REVUE DU M | A | U | S | S
SEMESTRIELLE, N°38, SECOND SEMESTRE 2011
Émancipation, individuation, subjectivation
Psychanalyse, philosophie et science sociale

Recensions et brèves, par Alain Caillé

Version numérique, p. 511-512.

- de **CALLATAÏ Damien** , *Le Pouvoir de la gratuité. L'échange, le don, la grâce*, L'Harmattan, Paris, 2011, 182 p., 18 euros.

Les lecteurs du n° 35 du MAUSS, intitulé « La gratuité. Éloge de l'inestimable », ont pu apprécier et estimer l'article de Damien de Callataï qui, en ouverture de ce numéro, à la fois éclairait l'étymologie de la notion et attirait notre attention sur le fait que la gratuité n'est jamais pensée en tant que telle, ou bien que, alors, elle est souvent confondue avec autre chose (ce qu'on ne paye pas, les biens collectifs ou publics par exemple). Ils trouveront ici l'argumentaire complet : « Au sens fondamental, la gratuité qualifie un rapport sans contrainte pénible aux choses bonnes du monde, c'est-à-dire celles dont les bienfaits sont éprouvés sans qu'aucune peine ne leur soit associée » (p. 166). Elle est étroitement liée à la grâce.

Je suis, pour ma part [A.C.], d'autant plus sensible à cette approche qu'elle est parfaitement symétrique à celle que j'ai tenté de développer pour l'économie, en proposant la définition suivante : « L'activité économique a trait aux moyens mis en oeuvre pour obtenir des biens ou des qualités désirables – appelons-les des *désirables* – par une dépense d'énergie pénible parce que contrainte » (A. Caillé, *Dé-penser l'économique*, La Découverte, Paris, 2005, p. 219). D'où l'on peut déduire qu'il n'est de véritable richesse que de la gratuité.

On regrettera cependant que l'auteur s'arrête sur l'ambivalence et les ambiguïtés du don pour rejeter sans vraie discussion le « paradigme du don », qui ne fait guère mystère de ces ambiguïtés, au contraire, et pour plaider in fi ne pour le partage à la place du don. Est-ce bien la peine de critiquer la charité (identifiée au don, et réciproquement) pour réhabiliter la communion ? En fait, le problème central, pas soulevé, est celui de l'articulation du don et de la donation, et de celle-ci avec la gratuité. Discussion à poursuivre.